



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marseille, le 12 mars 2024

DERNIÈRE SEMAINE POUR CANDIDATER A LA GRANDE EXPOSITION DU FABRIQUÉ EN FRANCE À L'ÉLYSÉE

La Grande Exposition du Fabriqué en France, initiée par le Président de la République, fait son retour, forte du succès de ses trois précédentes éditions. La quatrième édition se tiendra au palais de l'Élysée, à la fin du mois de juin 2024.

Cette manifestation d'envergure permettra d'exposer dans les salons et jardins de l'Élysée, ouverts au public pour l'occasion, des produits issus des savoir-faire de toutes nos entreprises tricolores (**TPE, PME, ETI, artisans, grande entreprise...**) de tous secteurs (**artisanat, alimentation, textile, industrie, produits emblématiques de nos terroirs, innovants voire virtuels...**) venus de chacun de nos départements d'hexagone et d'Outre-Mer.

Pour y participer, les entreprises intéressées **ont jusqu'au dimanche 17 mars, 23h59, pour déposer leur dossier de candidature** en se rendant sur entreprises.gouv.fr ou elysee.fr, rubrique « Fabriqué en France »

Cette année, les associations engagées dans la protection de nos savoir-faire et la fabrication française ont également la possibilité de déposer un dossier.

Pour rappel, l'an dernier, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les entreprises suivantes avaient été retenues :

- **04 Alpes-de-Haute-Provence** - Electravia : Hélices pour aéronef
- **05 Hautes-Alpes** - Moulin Céard : Farine 100% sud
- **06 Alpes-Maritimes** - Earthwake Entreprise : Valorisation des déchets plastiques
- **06 Alpes-Maritimes** — Orsteel : Poignées de porte
- **13 Bouches-du-Rhône** — M.C.C. : Kit de Rétrofit pour les voitures anciennes
- **83 Var** — **Marine Tech** : Système de production d'eau potable à partir d'eau de mer
- **84 Vaucluse** — Conserves Guintrand : Petit épeautre en bocal

Elles avaient été mises à l'honneur en juillet dernier à l'Élysée, à l'occasion de la semaine de l'industrie au mois de novembre 2023 et le 21 novembre 2023 lors de la cérémonie de remise de label des Entreprises du Patrimoine Vivant présidée par Christophe Mirmand, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône, pour les entreprises Méharie Club Cassis et Conserves Guintrand.

Lors de l'édition précédente, plus de 9000 visiteurs avaient ainsi pu découvrir au palais de l'Élysée plus de 120 produits français. **Pas d'autocensure : le critère principal reste l'engagement dans une démarche de fabrication française, quelle qu'elle soit. Alors, pourquoi pas vous ?**

Pour toute question, il est possible d'écrire à l'adresse suivante : fabrique-en-france.dge@finances.gouv.fr.